

GAZODUC

Des associations lancent une pétition contre la dangerosité du projet Eridan

Les associations qui tentent de se faire entendre en Pays d'Arles contre le projet du gazoduc Eridan sont convaincues. "Dans le cadre d'Agir pour la Crau (association indépendante de défense de l'environnement, NDLR), notre problème c'est de ne pas être suivis par les élus" avance Joëlle Longhi. "On martèle que le projet Eridan représente une catastrophe pour le foin de Crau et va avoir des incidences sur les poulingues, mais on a vraiment l'impression que cette notion n'émeut pas grand monde" ténchérit Pascal Pacaud. Du coup, le fait que le tracé Eridan soit susceptible de passer par la Drôme (puisqu'il irait de St-Martin de Crau à Saint-Avit), et qu'entre Vaucluse et Rhône-Alpes "associations et élus paraissent plus actifs et hargneux que nous", les associations locales, sans baisser la garde, ont espoir. D'autant que quatre associations: France Nature Environnement Vaucluse, Les riverains du Rhône, Pierredomachal et l'Adécar, n'ont pas profité de l'été pour faire du farniente.

En attendant que le projet soit étudié le 11 septembre prochain par le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) de la Drôme, des courriers ont été adressés tant au ministère de Ségolène Royal, qu'au préfet, et une pétition vient d'être mise en ligne.

Au-dessus du Pays d'Arles, les arguments s'éloignent des considérations écologiques. C'est la dangerosité du projet, au pied des centrales nucléai-



Le projet de gazoduc Eridan, entre St-Martin de Crau et la Drôme, n'est pas encore sorti de terre mais il soulève des inquiétudes de la part des associations. / ILLUSTRATION DR

res en Vallée du Rhône, pour les personnes, qui est mise en avant. En particulier car le tracé retenu passe "près des sites nucléaires de Marcoule et du Tricastin, traversant même à deux reprises le canal refroidissant cette dernière. Tout accident pourrait remettre en cause le refroidissement et provoquer une catastrophe majeure." La pétition en appelle au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour que la copie, même si le dossier a été soumis à l'enquête publique, soit abandonnée, "ou au moins que l'on fasse appel à un

autre cabinet pour diligenter une contre expertise" précise Agnès Boutonnet de l'Adécar. Le 15 juillet la Criirad écrivait aussi à Ségolène Royal: "ce gazoduc augmenterait de manière substantielle les risques sur les installations classées Sévésco et nucléaire sises à proximité (...)" Une décision de la commission de régulation de l'énergie privilégierait aussi, selon l'Adécar, à titre provisoire, l'utilisation du gazoduc existant Gascogne-Midi... en attendant Eridan. Si la Drôme se fait entendre, le Pays d'Arles en ressentirait les échos. À suivre donc. **Julie ZAOUÏ**

BON À SAVOIR

Eridan est un gazoduc devant remonter la vallée du Rhône, partie d'un vaste projet visant à rallier Fos/Mer à Dunkerque. Il est porté par GRT gaz. Il s'agit d'un réseau de 220 km de gaz fossile comprimé à 80 bars, enterré à 1.2 m, traversant quatre départements de St-Martin de Crau à St-Avit dans la Drôme, dans une canalisation de 1.20 m de diamètre.